

Juin
2014

Les Français et l'euthanasie

Sondage réalisé par



pour



publié le jeudi 26 juin 2014



LEVÉE D'EMBARGO JEUDI 26 JUIN - 06H00



Recueil

Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par Internet **le 25 juin 2014 après l'annonce de l'acquittement du Docteur Bonnemaison.**



Echantillon

Echantillon de **979 personnes** représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge et profession de l'interviewé après stratification par région.

Note sur les marges d'erreur

Comme pour toute enquête quantitative, cette étude présente des résultats soumis aux marges d'erreur inhérentes aux lois statistiques. Le tableau ci-dessous présente les valeurs des marges d'erreur suivant le résultat obtenu et la taille de l'échantillon considéré :

Taille de l'échantillon	Intervalle de confiance à 95% selon le score					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
4 000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
10 000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Exemple de lecture : Dans le cas d'un échantillon de **1 000 personnes**, pour un pourcentage obtenu par enquête de **20%**, la marge d'erreur est égale à **2,5**. Le pourcentage a donc 95% de chance d'être compris entre 17,5% et 22,5%.

Euthanasie : la justice hésite, pas les Français

Au lendemain de l'acquittement de l'urgentiste Bonnemaison et au surlendemain des contradictions de la Cour européenne de droits de l'homme et du Conseil d'Etat autour du cas de Vincent Lambert, Le Parisien-Aujourd'hui en France publie un sondage réalisé par BVA sur les Français et l'euthanasie. Sur ce sujet, le gouvernement souhaite faire évoluer le cadre législatif.

89% des Français favorables à une loi visant à autoriser l'euthanasie

Près de 9 Français sur 10 (89%) se disent favorables à une loi visant à autoriser l'euthanasie. Toutes les catégories de Français y sont favorables, en particulier les 65 ans et plus (98%). Cela fait de nombreuses années que les Instituts de sondage enregistrent cette quasi-unanimité des Français sur le sujet. Il y a plus d'un quart de siècle (en 1987), un sondage de TNS Sofres enregistrait déjà une proportion de 85% de Français favorables à l'idée « *qu'un malade soit aidé à mourir à sa demande* ». Un sondage plus récent de l'IFOP relevait une proportion de 92% de Français favorables à ce que « *la loi Française autorise les médecins à mettre fin, sans souffrance, à la vie de ces personnes atteintes de maladies insupportables et incurables si elles le demandent* ». Ce sujet, certes rempli d'une charge émotionnelle, est très peu comparable au mariage pour tous (et surtout à l'adoption pour tous) qui a divisé le pays en deux entre « pro » et « anti ».

Pour une majorité de Français, l'euthanasie est une affaire privée

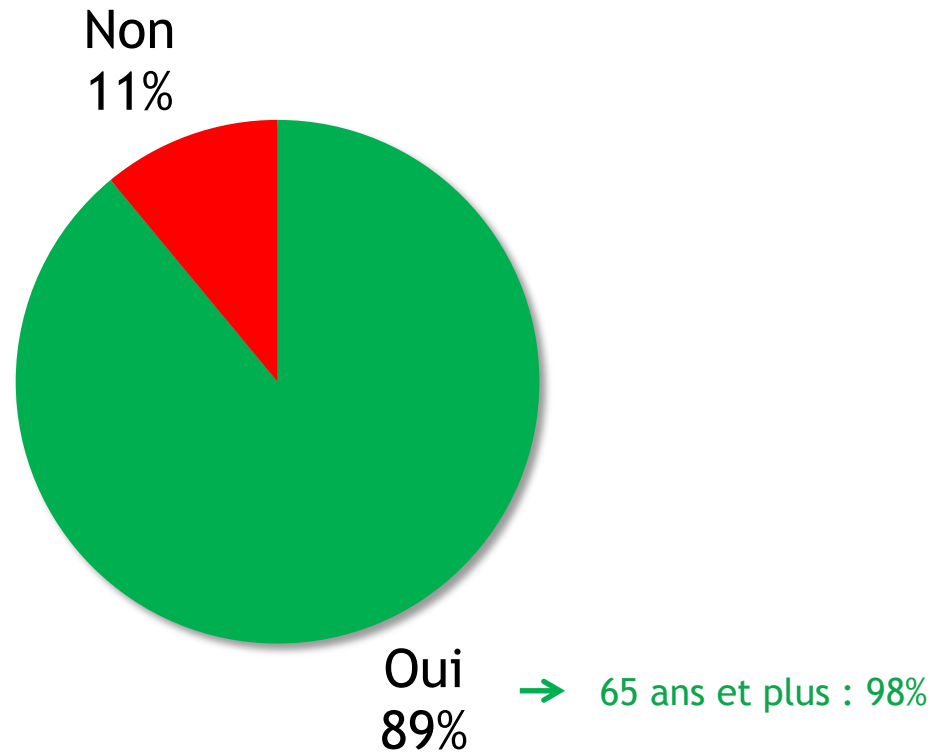
Les Français souhaitent donc qu'une loi autorisant l'euthanasie soit votée, mais une autre question se pose alors : qui doit prendre la décision lorsque le malade n'est pas en mesure de s'exprimer ? Les Français répondent majoritairement (53%) que c'est à la famille d'en décider. Restent 47% de Français qui pensent qu'une décision « extérieure » est préférable : 41% le médecin, 6% le juge. L'Opinion française si elle exprime peu de doutes sur le principe même de l'euthanasie se montre donc plus partagée lorsqu'il s'agit de choisir le responsable de cette lourde résolution.

Céline BRACQ, directrice de BVA Opinion



Souhait de voir autorisée l'euthanasie

D'après vous, faut-il faire voter une loi visant à autoriser l'euthanasie ?



Acteur le plus légitime pour décider d'une euthanasie

Dans le cas d'une personne atteinte d'une maladie incurable qui lui inflige des souffrance morales ou physiques insupportables et qu'elle n'est pas en mesure d'exprimer une décision, qui devrait, selon vous, décider de son euthanasie ou non ?

La famille



53%



18-24 ans : 70%
25-34 ans : 61%

Le médecin



41%



65 ans et plus : 54%

Le juge



6%



CSP + : 11%